

Le Tiers-Ordre

et les Hommes

CONCLUSION



Leon XIII voit dans le T.-O la milice la mieux organisée de la grande armée catholique, et il veut l'opposer à la F.-M. Tous les catholiques d'action le devraient savoir, et agir en conséquence. Car si les catholiques ne semblent pas avoir conscience de la force et de l'opportunité du T.-O., les F.-M. ne s'endorment pas, et résolument s'attaquent à ce même T.-O.

En France, au Portugal, en Belgique, partout où la F.-M. est assez puissante pour imposer sa loi, elle cherche à ameuter les pouvoirs publics contre *l'armée du bien*.

Le fait suivant a été cité bien des fois ; mais tant qu'il n'aura pas obtenu parmi nous l'attention qu'il mérite, il faudra le rappeler et le commenter.

Le 17 juin 1904, M. Prache, député de Paris, montrait à la tribune du Parlement français combien les agissements de la Franc-maçonnerie étaient contraires à l'ordre public et *dénonçait* cette secte détestable.

Ce fut alors une grande détresse chez les *Fils de la Veuve*, et pour sauver la situation, M. Lafferre, chef de la maçonnerie en France, *s'enferma*, non seulement en défendant de son mieux la Franc-maçonnerie, mais en *dénonçant*, le Tiers-Ordre.

Défenseur attitré du Grand-Orient, il dit que la véritable société secrète, celle qu'il fallait dénoncer à la vigilance des pouvoirs civils, c'était le Tiers-Ordre de Saint François — Après avoir défini le Tiers-Ordre, l'orateur montre quels services il peut rendre à l'Eglise, et il le fait